

Kerlaz

Élevage porcin. C'est « non » pour l'extension

Lundi, le conseil municipal a tenu sa première séance de l'année sous la présidence de Marie-Thérèse Hernandez, maire de la commune. Les élus kerlaziens étaient appelés à donner un avis sur le projet d'extension d'un élevage porcin sur la commune voisine de Plonévez-Porzay. Après un débat contradictoire, les conseillers ont émis un avis défavorable à ce projet d'extension. La décision finale reviendra au préfet.

Marie-Thérèse Hernandez a détaillé le projet de l'EARL Colin au lieu-dit Kervellinger. L'exploitant souhaite abandonner la production laitière, remplacer les 39 vaches par dix bovins viande et produire 4 100 porcs charcutiers par an, contre 1 485 actuellement. Cette nouvelle orientation de l'exploitation nécessitera un plan d'épandage élargi à plusieurs exploitations voisines. La consultation publique concernant ce dossier a eu lieu du 22 janvier au

10 février, à la mairie de Plonévez-Porzay. Les communes limitrophes doivent émettre un avis dans les quinze jours suivant la consultation.

« L'objectif affiché du Plan Algues Vertes 2 est de ramener le taux de nitrates à 15 mg par litre. Il serait paradoxal de donner un avis favorable à cette demande. Nous devons protéger nos plages ! », a fait valoir Marie-Thérèse Hernandez, hostile à cette extension.

Jean-Jacques Le Brusq a défendu le projet « Arrêtons de taper sur les paysans ! Ce projet doit être vu dans sa globalité. Il faut prendre en compte l'arrêt de l'exploitation de vaches laitières et d'un poulailler sur une des parcelles concernées », a argumenté le conseiller municipal. La maire a demandé aux élus de procéder au vote : sept voix contre, une voix pour et trois abstentions. Le dossier a reçu un avis défavorable.